

Vos questions / nos réponses

rdv commission de médecine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/01/2017 16:10

Bonjour, je vais éssayer de faire simple, homme de 26 ans je fume depuis 12 ans, j'ai arrêter de fumer millieu novembre, et j'ai du aller fumer une ou deux fois en soirée jusqu'au 15/20 décembre environs, j'ai rdv à la commission de médecine le 21 mars, pensez vous que je suis bon au niveau des testes urinaires ?

Merci d'avances pour vos réponses,
Cordialement.

Mise en ligne le 11/01/2017

Bonjour,

Le THC peut rester au maximum dans les urines 70 jours après l'arrêt quand la consommation était de 5 joints par jour. Dans la mesure où vous ne nous dites pas quelle était votre fréquence de consommation avant votre arrêt, il est difficile de vous répondre de manière certaine. Et quand bien même, chacun a un métabolisme différent et nous ne pouvons prédire des résultats d'analyse avec certitude.

Nous pouvons néanmoins supposer, au regard de votre arrêt depuis deux mois, que vous avez de grandes chances d'être négatif (et ce malgré les consommations occasionnelles en décembre). Toutefois, si vous voulez vous en assurer, sachez que vous avez la possibilité de vous rendre dans un laboratoire d'analyse et de faire réaliser ce test. Les frais seront à votre charge (environ 15 / 20 euros selon les laboratoires) et les résultats ne seront communiqués qu'à vous.

Cordialement,
